

Apples, le 13 octobre 2022

Aux membres du Conseil Intercommunal de l'ASIABE

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal de l'ASIABE du jeudi 13 octobre 2022 à la salle polyvalente de Sévery

M. Morel, Président du Conseil Intercommunal, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1. Appel et approbation de l'ordre du jour
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 29.03.2022
- 3. Assermentation du nouveau représentant de l'exécutif de Clarmont
- 4. Nomination d'un(e) membre au Conseil d'Etablissement (CET)
- 5. Nomination d'un(e) Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal
- 6. Préavis 03/22 : budget 2023 / rapport de la CoGest/Fin
- 7. Projet de construction présentation des options liées aux marchés publics
- 8. Communications du Comité Directeur
- 9. Divers et propositions individuelles

1. Appel et approbation de l'ordre du jour

La secrétaire procède à l'appel.

Il y a 15 membres présents, 1 excusé. Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est lu par le Président.

Mme Tschudi demande d'ajouter la nomination d'un membre au CET, suite au départ de Mme Ringoir. Ce point est donc ajouté à l'ordre du jour.

L'ordre du jour sera suivi tel que modifié avec cet ajout.

2. Acceptation du PV de la séance du 29.03.2022

Il n'y aucune demande de modification. Le PV du 29.03.22 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation du nouveau représentant de l'exécutif de Clarmont

Suite à la démission de Mme Annette Mann, le Président procède à l'assermentation d'un nouveau membre pour la commune de Clarmont. Il s'agit de M. Fabrice Gibaud.

4. Nomination d'un(e) membre au Conseil d'Etablissement (CET)

Une place est devenue vacante suite au départ de Mme Ringoir.

M. Morel demande des propositions.

Mme Wacht propose M. Anthony Tschantz. Il accepte.

Il n'y a pas d'objections et pas d'autres propositions, et M. Tschantz est élu par applaudissements.

5. Nomination d'un(e) Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal

Le poste de Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal est toujours vacant. M. Morel demande des propositions. Il rappelle qu'il n'y aura pas d'autre choix que de nommer quelqu'un lors de la séance de mars 2023, qui sera sa dernière séance étant donné qu'il aura occupé ce poste durant 2 ans (durée maximale autorisée dans le règlement).

Malgré cette échéance, personne ne se porte candidat(e) pour ce poste.

Ce point sera donc à nouveau porté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

6. Préavis 03/2022 - budget 2023 / rapport de la CoGest/Fin

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission pour la lecture du rapport. M. Matthey donne lecture du rapport.

Le Président passe ensuite en revue le budget, rubrique par rubrique.

M. Dénéréaz demande pourquoi nous devons envoyer des enfants de Bière à Berolle pour prendre le petit-déjeuner.

M. Goldenschue rappelle que selon les nombreuses discussions établies avec le Municipal des écoles de Bière et la direction des écoles, et les problèmes de cohabitation rencontrés dans ce local, la décision a été prise de laisser ce local à l'entière disposition des enseignants, et de créer un local purement parascolaire à Berolle.

La parole n'étant plus demandée, le Conseil Intercommunal de l'ASIABE

- vu le préavis N° 03/2022 du Comité Directeur,
- ouï le rapport de la Commission gestion/finances,
- · considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

d'approuver le budget 2023 tel que présenté

Le préavis est accepté par 13 voix et 2 abstentions.

7. Projet de construction - présentation des options liées aux marchés publics

M. Fragnière de l'entreprise F-Partenaires fait une présentation des options possibles dans le cadre du projet de construction en cours.

Il nous parle des différentes voies que nous pouvons prendre (concours d'architecte, planificateur général et entreprise générale ou entreprise totale)

Il indique les diverses étapes à respecter jusqu'au terme du projet, qui pourrait voir le jour pour la rentrée 2025, en débutant les opérations au début 2023.

La présentation complète de M. Fragnière sera transmise par mail à tous les membres du Conseil.

8. Communications du Comité Directeur

M. Beaud indique que concernant le problème d'économie d'énergie, il est prévu de consulter les concierges des différents collèges afin de faire un point de la situation et d'essayer de trouver des solutions d'amélioration.

Il excuse également l'absence à la séance de ce soir de M. Walpen, actuellement à l'étranger, et de Mme Pretlot-Desoleil, en arrêt de travail suite à une opération à la hanche.

- M. Goldenschue informe que Mme Perret, directrice du parascolaire, est actuellement en congé maternité, et que M. Arno Dell'Eva la remplace à la direction durant son absence. Mme Clarissa Picciola a été engagée en qualité d'adjointe à la direction avec un CDD de 7 mois.
- M. Marendaz indique que la mise à jour du Wifi dans les collèges prend plus de temps que prévu et qu'un professionnel a été consulté afin de créer un cahier des charges pour mener à bien ce projet.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Lebouleur indique qu'au sein du CET, une commission a été nommée pour apporter des éléments sur le vécu des enseignants et des utilisateurs au sein du collège d'Apples, et que cette commission peut être activée en cas de besoin dans le cadre de la future construction.

M. Morel indique que les prochaines séances du Conseil Intercommunal auront lieu le mardi 28 mars 2023 à 20h00 et le jeudi 12 octobre 2023 à 20h00 à Sévery.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h20.

Pour le Conseil Intercommunal

Le Président

La Secrétaire

Pierre-Yves Morel

Stéphanie Baud